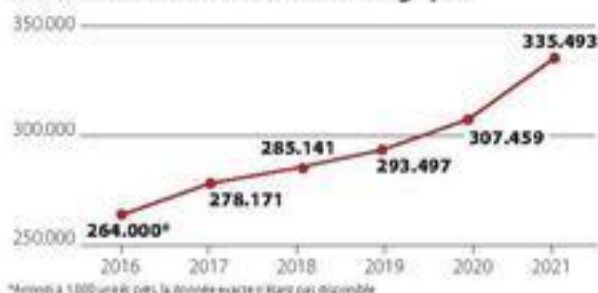
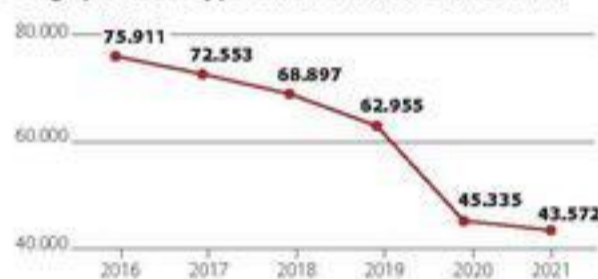


Evolution du nombre d'alarmes connectées à des centrales d'alarmes en Belgique



Evolution du nombre de cambriolages en Belgique, tous types de bâtiments confondus



l'expert « Nous avons en Belgique une relation ambivalente à la sécurité privée »

ENTRETIEN

A.S.E.

Vincent Seron est professeur au département de criminologie de l'Université de Liège. Il vient de codiriger un ouvrage intitulé *Les acteurs de la sécurité privée en Belgique* (Gompel & Svacina). Pour ce spécialiste, l'engouement actuel pour les services proposés par les centrales d'alarmes tient de facteurs multiples. Mais il témoigne notamment d'un changement de perception à l'égard des acteurs privés de la sécurité. Longtemps regardés avec une certaine suspicion, ceux-ci bénéficieraient désormais de plus de légitimité aux yeux de l'opinion.

Qu'est-ce qui peut expliquer cette croissance record du nombre de clients pour ce type de produit ?

Je pense que l'on n'est pas forcément dans quelque chose de nouveau, car on parle déjà de la question des alarmes depuis les années 80. Mais aujourd'hui, on est certainement dans quelque chose qui s'est davantage démocratisé, alors qu'auparavant, c'était plutôt réservé à des personnes qui avaient davantage de moyens. Les dispositifs technologiques sont aussi plus performants et on peut y avoir accès via son smartphone. Enfin, nous sommes dans une ère où les personnes se sentent parfois davantage en insécurité et peuvent trouver une façon de se rassurer dans ce type de dispositifs.

Les chiffres des cambriolages sont au plus bas. Faut-il y voir un lien avec l'essor des dispositifs privés de protection ?

C'est très compliqué à démontrer, parce qu'à côté de l'installation de dispositifs d'alarmes, vous allez avoir toute une série de variables pas toujours identifiables. On peut très bien se retrouver ponctuellement avec une activité policière plus proactive, qui va influencer à la baisse le taux de cambriolages. Il y a aussi le développement de partenariats locaux de prévention, qui peuvent, dans une certaine mesure, contribuer à la réduction du phénomène. En 2021, enfin, et ce, même si la situation a changé par rapport à 2020, le contexte du covid a fait que de nombreux travailleurs ont continué à être plus présents à leur domicile. C'est difficile, autrement dit, de pouvoir clairement mesurer l'impact

que peuvent avoir les alarmes sur la réduction des cambriolages. Mais on peut supputer qu'effectivement, il y a une part de cette réduction qui est due à la mise en place de dispositifs de ce type.

En Belgique, la part de ménages ayant fait le choix de s'équiper de tels systèmes de protection resterait peu élevée par rapport à d'autres pays européens. Est-ce lié à un facteur culturel ?

Il y a toute une série de raisons historiques, culturelles et économiques qui font que l'on constate des évolutions du secteur privé différentes au niveau européen. On a quand même, en Belgique comme en France, une relation assez ambivalente à ce secteur privé de la sécurité. Nous avons connu une période de doute, voire de mépris ou de rejet par rapport à celle-ci, considérée parfois comme de la police privée, voire comme une forme de milice privée. C'est une étiquette qui a longtemps collé à la peau de ce secteur, mais la situation a évolué, selon moi. On voit qu'au cours des dernières années, la perception est devenue de plus en plus positive avec, en Belgique, une redéfinition de ces rapports entre le public et le privé. Et on voit que les entreprises prennent une place croissante dans ce secteur, notamment au travers de leurs capacités à mettre en œuvre des technologies comme les caméras ou la vidéosurveillance.

Cet engouement est-il le signe d'une perte de confiance dans la police ou tant qu'institution garante de la sécurité publique ?

Pour certains, probablement. Mais je serais plus optimiste en disant qu'aujourd'hui, on n'est plus dans un modèle où la police est la seule détentrice des questions de sécurité. Il y a une multiplicité d'acteurs qui entrent en ligne de compte depuis quelques années maintenant dans ce qu'on pourrait qualifier classiquement de coproduction de la sécurité, dont le secteur privé. Avec un développement d'activités qui ne sont pas forcément prises en charge par les services de police, et une approche complémentaire par rapport au travail de ceux-ci. Dans cette perspective, on sait par ailleurs que la police n'est plus à même d'assurer toute une série de missions, notamment en raison de restrictions budgétaires.

gardiennage Protection Unit décroche le jackpot auprès de la Commission européenne

A.S.E.

Un jackpot pendant six ans. La société liégeoise Protection Unit vient sans doute de changer de division en mettant la main, au nez et à la barbe de G4S et Securitas, sur le gargantuesque marché-cadre lancé par la Commission européenne en vue de sécuriser la septantaine de sites qu'elle tient sous sa responsabilité à Bruxelles. Là où les deux géants mondiaux se partageaient jusqu'ici, en alternance, ce qui demeure l'un des plus importants contrats de gardiennage en Europe, l'entreprise créée en 2009 en bord de Meuse est parvenue à percer une brèche. Le montant du contrat décroché s'élève à 246 millions d'euros, selon Nicolas de Angelis, fraîchement nommé CEO de la boîte, en novembre 2021.

Fort de cette nouvelle victoire, ce dernier assure non sans fierté que l'entreprise a remporté un marché davantage axé sur la qualité du service fourni que sur les coûts. De l'autre côté, G4S, qui détenait jusqu'ici le contrat, n'avait pas non plus vraiment fini son mandat en beauté. Comme l'évoquait le Soir en novembre dernier, une enquête avait effectivement été ouverte à son égard par le SPF Intérieur sur fond de soupçons de mise à l'emploi d'agents sous-formés pour cette mission sensible. La multinationale a assuré depuis lors avoir régularisé les situations potentiellement pro-

blématiques. Est-ce là toutefois un élément qui a pu peser dans la décision de la Commission de se tourner vers ce nouveau challenger 100 % belge ?

Pour parvenir à honorer les engagements à l'égard de la Commission européenne, Protection Unit va en tout cas devoir composer avec une série de contraintes - notamment en matière de screening de ses agents - et se lancer un solide défi. En effet, la société ne va avoir d'autre choix que d'embaucher à toute vitesse.

Plus de mille employés à trouver

Ses nouvelles missions, qui débuteront en automne, ne pourront effectivement être remplies qu'avec l'appui de 1.100 employés, ce qui aura pour effet de porter d'un seul coup ses effectifs à 3.000 agents et agentes. Afin de constituer cette force de travail, « nous allons notamment tenter de convaincre les anciens de G4S de venir travailler avec nous », annonce Nicolas de Angelis. Protection Unit a effectivement l'obligation de proposer aux employés actuellement occupés sur le site un contrat de reprise. « On estime que 70 à 80 % des agents actuellement sur site nous répondront favorablement. Mais même si on arrive à recruter les anciens collaborateurs de l'opérateur actuel, il restera environ encore 300 embauches à réaliser dans le grand Bruxelles. Je ne suis pas inquiet, mais c'est effectivement un

vrai challenge », pointe le CEO.

Nicolas van Ysendyck, directeur commercial de l'entreprise qui revendique désormais un chiffre d'affaires annuel avoisinant les 160 millions d'euros, n'est guère plus inquiet. « C'est un marché qui va créer de l'aura », assure-t-il. « Et nous travaillons déjà sur le côté sexy de certains de nos contrats, notamment sur le fait qu'on opère à Tomorrowland, au RSCA, au Standard de Liège. »

Durant l'année écoulée, Protection Unit a, de surcroît, accumulé quelques sérieux nouveaux trophées - notamment en concluant un contrat avec l'aéroport de Nice, ou encore en décrochant le marché relatif à la sécurité du Conseil européen à Luxembourg. Mais elle a aussi accusé un réel contrecoup. En avril 2021, son fondateur, Samuel Di Giovanni, se voyait inculper pour délit d'initié dans le cadre d'un dossier concernant « des achats douteux » d'actions Mithra, la société fondée par François Fournier dont il est proche. A la suite de cet événement, le conseil d'administration a toutefois décidé de continuer à lui accorder sa confiance en le maintenant en charge du développement de la société à l'international - notamment en France.

Nous travaillons déjà sur le côté sexy de certains de nos contrats, notamment sur le fait qu'on opère à Tomorrowland, au RSCA, au Standard de Liège

Nicolas van Ysendyck

Directeur commercial de Protection Unit

Protection Unit a remporté le marché-cadre lancé par la Commission européenne en vue de sécuriser la septantaine de sites qu'elle tient sous sa responsabilité à Bruxelles.

© NATH JAGRE



On n'est plus dans un modèle où la police est la seule détentrice des questions de sécurité.

